

**PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE METZERAL**

**Séance du Mercredi 06 mai 2015**

Sous la présidence de Mme Denise BUHL, Maire, la séance est ouverte à 20 heures 30  
Présents : Mme Denise BUHL, Maire M André SCHICKEL, Mme Charlotte WODEY, adjoints, M Robert GEORGE M Thomas LITZLER Mme Danielle TRAPPLER, M Denis THOMANN, M Stéphane ROESS, Mme Manuela VIEIRA, Mme Catherine WEBER, Mme Christiane BEZOLD ,M Bertrand SPIESER, Mme Chantal HEIL ;

Absents excusés et non représentés :

Absents non excusés :

Ont donné procuration : Mme Régine ZINGLE à Mme Charlotte WODEY  
M. René SPENLE à M. André SCHICKEL

Secrétaire de Séance : Mme Manuela VIEIRA, conseillère municipale, assistée par Mme Sandrine SCHWARZWAELDER.

## Ordre du jour

- 1) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- 2) Acquisition immeuble 6 rue de la gare
- 3) Aménagement « Lehgasse » : Attribution des marchés
- 4) Autorisation d'engager des procédures d'expulsion
- 5) Achat livres sur le centenaire de la bataille de Metzeral
- 6) Approbation du Projet Educatif du Territoire
- 7) Communication / Urbanisme
- 8) Compte-rendu des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux.
- 9) Divers

----- \* -----

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire propose au conseil municipal de rajouter un point supplémentaire (Point 6) à l'ordre du jour : Approbation du Projet Educatif du Territoire (PEDT).

Le Conseil accepte à l'unanimité le rajout de ce point.

### **Point 1 - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations**

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 15 avril 2015.

Néanmoins, Mme Christiane BEZOLD, souhaite préciser que son intervention lors du précédent Conseil Municipal portait sur du bois de chauffage et non pas sur du bois d'affouage. Cette mention sera portée au procès-verbal.

*Madame Chantal HEIL et Monsieur André SCHICKEL rejoignent la réunion à 20 h 40*

### **Point 2 – Acquisition immeuble au 6 rue de la Gare - D 2015-05-33**

En réunion du 13 janvier dernier a été évoqué l'acquisition éventuelle de l'immeuble 6 rue de la gare en vue de sa transformation en résidence service seniors. Le Conseil Municipal avait alors chargé Madame le Maire d'engager des négociations avec les vendeurs, les conjoints Dischinger de Munster. Le service des domaines avait estimé l'ensemble foncier à 550.000€.

Des investisseurs potentiels ont manifesté de l'intérêt pour transformer le bâtiment en logements adaptés pour les aînés ainsi que des espaces communs. Une réunion s'est tenue le 28 avril dernier en Mairie en leur présence avec celle des professionnels de santé locaux, des Maires de Mittlach et Sondernach afin d'expliquer les grandes lignes du projet.

Le Conseil Municipal est invité à approuver *le principe* du rachat par la Commune de cet immeuble aux conjoints Dischinger au prix du service des Domaines, soit 550.000€.

Par la suite, la Commune cèdera l'ensemble à la Société « Chœur de Village » qui se chargera des travaux de transformation et se verra attribuer des lots de la future copropriété à hauteur du montant engagé lors de l'achat.

En vue de garantir la poursuite des négociations et de définir les modalités avec précision, il est impératif que la Commune puisse être assurée de pouvoir racheter, dans un délai à définir l'ensemble immobilier composé des éléments bâtis et non-bâtis cadastrés Section AO n° 49 (5,16 ares sol, bâtiment) AO n° 48 (1,12 are sol) et 50 (3,15 ares, sol, bâtiment).

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL, après discussion et délibération**

##### **DECIDE à l'unanimité**

-1 abstention Monsieur Bertrand SPIESER

- d'approuver le principe de rachat par la commune de l'immeuble situé au 06 rue de la Gare à Metzeral au prix de 550 000,00 €.

### **Point 3 : Aménagement « Lehgasse » : Attribution des marchés : D 2015-05-34**

Par délibération du 11 février dernier, le Conseil municipal a décidé d'entreprendre la procédure de consultation des entreprises pour les travaux de viabilisation du secteur de la Lehgasse, scindés en deux lots :

- Lot 1 : Alimentation en eau potable, assainissement eaux usées et pluviales, voirie ;
- Lot 2 : Réseaux secs : Téléphone, basse tension, vidéo.

L'appel d'offres a paru dans la presse et sur le site de l'association des Maires du Haut Rhin.

Pour le lot n° 1, 3 offres ont été déposées dans les délais. L'offre la mieux disante a été produite par l'entreprise FRITSCH J. SARL de Muhlbach sur Munster pour un montant HT de 217.521,75€.

Pour le lot n° 2, deux offres ont été déposées dans les délais. L'offre la mieux disante a été produite par l'entreprise VIGILEC de Sélestat pour un montant HT de 34.108,50€.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,**

**DECIDE à l'unanimité**

- d'attribuer les marchés comme suit :
  - o **Lot n° 01** : Alimentation en Eau Potable, assainissement eaux usées et pluviales et voirie : A l'entreprise **FRITSCH Jean SARL de Muhlbach sur Munster** pour un montant de 217 521,75 € H.T.
  - o **Lot n° 02** : réseaux secs, téléphone, basse tension, vidéo : A l'entreprise **VIGILEC de Sélestat** pour un montant de 34 108,50 € H.T.
- d'autoriser Madame le Maire à signer les marchés de travaux et tous documents nécessaires à leurs réalisations.

**Point 4 – Autorisation d'engager des procédures d'expulsion - D 2015-05-35**

En réunion du 11 février dernier, Madame le Maire a informé le Conseil Municipal que des courriers ont été adressés à des locataires de baux communaux, en retard récurrent de paiements des loyers entre autres.

Il a été convenu qu'à défaut de régularisation ou de la présentation de propositions concrètes pour l'apurement de leurs dettes vis-à-vis de la Commune, une procédure d'expulsion serait engagée à leur encontre.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,**

**DECIDE à l'unanimité**

- d'autoriser Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour engager les procédures d'expulsion desdits locataires selon la réglementation en vigueur.

**Point 5 – Achat livres sur le centenaire de la bataille de Metzeral – D 2015-05-36**

Dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Bataille de Metzeral en juin 2015, deux riverains font paraître dans deux livres, le fruit de leurs recherches historiques sur la première guerre mondiale vécue à Metzeral.

Vu l'intérêt de ces publications, destinées à entretenir le devoir de mémoire, il est proposé au Conseil Municipal d'acquérir 125 ouvrages de chaque auteur, MM. Eddy TRAPPLER et Samuel WERNAIN.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,****DECIDE à l'unanimité**

Madame Danielle TRAPPLER ne prend pas part au vote

- d'acquérir 125 ouvrages de chaque auteur
- d'autoriser le Maire à effectuer cet achat

**DIT à l'unanimité**

- que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2015

**Point 6 – Approbation du PEDT – D 2015-05-37**

Madame le maire donne la parole à Mme Manuela VIEIRA, qui rappelle que la collectivité en association avec les communes de Mittlach et Sondernach se sont engagées dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires depuis la rentrée de septembre 2014.

Les communes doivent se doter d'un PEDT (Projet Educatif du Territoire) afin de pérenniser l'aide de l'Etat (50,00 € / enfant),

Ce document est signé conjointement par les trois collectivités, l'association gestionnaire (Les Trolles), le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, la Préfecture et la CAF.

Après avoir entendu les explications et vu le document élaboré par l'association « Les Trolles »,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré****DECIDE à l'unanimité**

- d'approuver le projet de PEDT joint à la présente
- d'autoriser Madame le Maire à signer le PEDT et tous les documents afférents à ce dossier.

**Point 7 – Communication – urbanisme :****Présentation du site internet :**

Mme Le Maire présente à l'assemblée le projet du futur site internet et souligne le travail minutieux fourni par Mme Sandra LATTNER pour concrétiser ce projet. Le site sera en ligne début juin 2015.

**Déclaration préalable :**

- André POIROT, pour la construction d'un abri-voiture et d'un auvent 4, chemin des sources ;
- Fabrice LUDMANN, pour construction d'une terrasse couverte 15, Rue du Sillacker ;
- Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, pour des aménagements paysagers lieu-dit Hahnenbrunnen ;
-

- Patrice OTTMANN, pour le remplacement des tuiles à l'identique, mise en place d'un velux et ravalement des façades au 6 rue de l'Emm ;
- Michèle SCHULLER, agrandissement d'une fenêtre à l'étage avec encadrement en bois au 21 rue du Braun ;
- Jean-Claude AUER pour un abri de jardin et la pose d'une clôture avec portails au 2 Impasse du Storbél ;

#### Certificat d'urbanisme :

- Me DAULL Wintzenheim : CU d'information maison 33 rue Altenhof (Propriété HAMMER-GUTHAMNN) ;
- Me BINGLER à Munster : maison 68 rue de l'Altenhof (Propriété MIQUEL) ;
- Me LOEB-OSSOLA Colmar : maison 17 Chemin de la Wormsa (Propriété SCOTTE)

#### Droits de préemption urbain :

- Vente de la maison 33 rue Altenhof (Propriété HAMMER-GUTHAMNN) à M. Mme BRAESCH Michel (Me DAULL Wintzenheim).

### **Point 8 - Compte-rendu des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux :**

#### **C.C.A.S. :**

Mme Catherine WEBER, informe le conseil que le conseil d'administration se réunit le 07 mai 2015, afin de visiter l'appartement d'urgence géré par le CCAS dans le cadre des VIF (Violences Intra Familiales) et qui ne concernera que les personnes issues des communes de la communauté de communes.

#### **Commission fleurissement et cadre de vie :**

Mme Charlotte WODEY informe le conseil que 1 000 plants de géraniums ont été commandés par les habitants de la commune dans le cadre de la « commande groupée » organisée par la commune.

#### **SIVU Forestier :**

Les représentants du SIVU Forestier ont visité 2 scieries à Urmatt et à Molsheim, visite qui a permis de comprendre le devenir du bois vendu par la commune.

### **Point 9 -Divers :**

#### **- Etang de pêche :**

Mme le Maire informe l'assemblée que les Brigades vertes ont dressé un procès-verbal concernant une destruction d'œuf ou de nid d'espèce animale non domestique (crapauds) – espèce protégée à l'étang de pêche. Le service Environnement du Conseil Départemental du Haut-Rhin a également été saisi par la Présidente de l'association « Sports et Loisirs » de Metzeral.

Une enquête a été ouverte et l'Association de pêche représentée par son Président va être auditionnée à son tour.

- **Centre d'Incendie et de Secours :**

Mme le Maire informe le conseil que le démarrage des travaux du nouveau centre de secours aura lieu début octobre 2015.

- **Pharmacie :**

Les propriétaires de la pharmacie doivent se mettre en conformité avec l'accessibilité et en profitent pour réaménager le parking. Afin de leur permettre d'avoir un meilleur accès, Mme le Maire souligne qu'elle leur concède une partie du terre-plein situé le long de la route départementale appartenant à la Commune permettant de créer un sens unique de circulation et donc de sécuriser les accès.

- **Coup d'Pouce :**

Mme Catherine WEBER représentant la commune dans l'association Coup d'pouce relate leur souhait de créer un spectacle. L'association est à la recherche de bénévoles pour des répétitions théâtrales qui auront lieu le vendredi matin de 09 h à 12 h.

- **Activités sportives :**

Mme Lydia KEMPF souhaite proposer aux habitants un atelier sportif dès la rentrée 2015, et ce le lundi matin à 9h30 ou 10 h.

- **Incivilités :**

Les conseillers du secteur de l'Obermatt signalent qu'un riverain de la rue de la Gare ne respecte pas l'arrêté municipal réglementant les activités les dimanches et jours fériés.

Mme le Maire en prend acte et déclare qu'un courrier lui sera adressé pour rappeler la réglementation en vigueur.

La séance est levée à 22h45.

Le Maire  
Denise BUHL